

La Lettre d'Arvert

n°72

HIVER
2020



■ Marché

p. 08

- le mercredi matin et le samedi matin
- le vendredi après-midi, à partir de 16h00 : marché Bio





MOT DU MAIRE



 Le Mot du Maire p.02

 Infos Municipales p.03

 Marché p.08

 Bienvenue à... p.09

 Environnement p.10

 Infos CARA p.12

 Jeunesse p.13

 Animations p.16

 Vie associative p.19

 Etat Civil p.23

 Mot de l'opposition p.23

 Numéros Utiles p.24

Directeur de la publication :
Marie-Christine PÉRAUDEAU

Rédaction :
Commission communication :
Eric BAHUON, Annie BAUD,
Agnès CHARLES, Corinne
MAIGNANT, Béatrice BRICOU,
Christine SCHNEIDER, Dimitri
DAUDET, Gilles MADRANGES,
Georges RIGA, Bertrand ROCHE

Réalisation & Impression :
Imprimerie Atlantique Offset

La municipalité remercie toutes les personnes
ayant contribué à l'élaboration de ce
numéro de la Lettre d'Arvert.



Lors du 2ème tour des élections municipales du 28 juin dernier, vous avez été plus de 65 % des votants à conduire notre équipe en tête de scrutin. Personne ne peut se réjouir du contexte sanitaire dans lequel se sont déroulées ces élections. C'est ainsi que mon équipe d'Arvert pour tous et moi-même tenions à vous remercier chaleureusement, pour la confiance et le soutien que vous nous avez accordés.

Je tenais également à remercier tous les bénévoles, les voisins, les amis, les proches, VOUS qui durant le confinement avez su venir en aide à ceux qui en avaient le plus besoin. Je saluerai également le milieu associatif et les commerçants qui n'ont pas baissé les bras et qui ont su s'adapter. Un grand merci à tout le personnel communal, qui en respectant le protocole sanitaire, a permis l'ouverture et la continuité du service public.

Dés sa mise en place, le nouveau conseil municipal a pris connaissance des projets en cours et va pouvoir maintenant se projeter sur les grands axes à venir.

D'ores et déjà, nous avons mis en place un 3ème jour de marché, qui se déroule le samedi de 8h à 13h avec la participation de nouveaux commerçants, sans oublier le marché du mercredi et le marché BIO du vendredi ; 2 temps forts, en cette fin d'année : le marché du potiron le mercredi 28 Octobre et le marché de Noël le 23 décembre.

Le chantier des 6 cases commerciales à côté de la Halle a pris du retard compte tenu d'une part de la Covid et d'autre part de la complexité des VRD (Voirie et réseaux Divers). Normalement les travaux devraient être terminés d'ici la fin de l'année.

En ce qui concerne les travaux actuellement en cours avenue de la Presqu'île, ils prendront fin courant du 1er trimestre 2021.

Les jardins familiaux dans le marais de Lerpine ont été fauchés, les haies taillées, et ils seront disponibles à partir du printemps prochain.

Une étude sur la circulation intense et excessive sur la rue des chemins de la Seudre et la rue des Tonnelles sera présentée aux riverains

lors d'une réunion publique qui aura lieu le 19 Novembre à 18h30 à La Salle des Fêtes.

En partenariat avec la CARA, les travaux concernant la déchetterie sur la ZAC des Justices ont commencé.

Enfin pour nos jeunes de 9 à 17 ans, qui souhaiteraient participer à la vie de la commune, vous trouverez un coupon réponse à l'intérieur de cette lettre d'Arvert, l'objectif étant de recenser celles et ceux qui seraient intéressés par la création d'un Conseil Municipal de Jeunes.

Ces quelques points cités ci-dessus ne sont qu'une infime partie des tâches restant à accomplir.

Enfin sachez que l'ensemble du conseil municipal sera faire écho de vos propos et qu'un dialogue constructif sera le bienvenu. Mes adjoints et moi-même seront à votre écoute. Mon but étant de donner avec mon équipe une nouvelle impulsion au développement d'Arvert, afin que notre commune reste un endroit où il fait bon vivre.

Par ailleurs, l'actualité si triste de ces dernières semaines, concernant l'acte de barbarie dont a été victime un enseignant, nous prouve que la tolérance, la solidarité et la bienveillance que nous devons défendre, sont des valeurs en danger aujourd'hui.

Continuez à respecter les gestes barrières, le protocole sanitaire et prenez soin de vous,

Marie-Christine PÉRAUDEAU

Maire d'Arvert

NB : compte tenu des dernières décisions gouvernementales, concernant l'évolution de l'épidémie de Covid, et le confinement prévu jusqu'au 1er décembre, les animations et la réunion publique du 19 novembre sont annulées.

Infos Municipales



LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

> **MAIRE** Marie-Christine PERAUDEAU

> **ADJOINTS**

1^{er} adjoint : Eric BAHUON

Communication et information – Développement urbain et durable – Mobilité - Environnement

2^{ème} adjoint : Agnès CHARLES

Commerces, marchés – Actions en faveur du terroir – Jardins familiaux – Agriculture

3^{ème} adjoint : Philippe PICON

Urbanisme : PLU, droits des sols – Travaux

4^{ème} adjoint : Jacqueline GIRAUD

Finances - CCAS, relations associations caritatives, actions en faveur des personnes âgées

5^{ème} adjoint : Gilles MADRANGES

Animations, culture, associations – Personnel - Sports

6^{ème} adjoint : Marie-Pierre LE MAUX

Education – Scolarité - Jeunesse

> **CONSEILLERS DELEGUES**

Denis PIERRE

Sécurité, protection du système informatique, correspondant défense

Annie BAUD

Inter-générationnel, embellissement de la commune, gestion du cimetière.

> **COMMISSIONS MUNICIPALES**

Commission animations, culture et sports

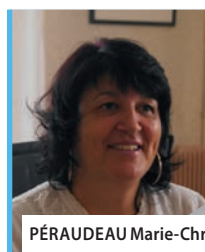
Commission de l'éducation, de la jeunesse et des solidarités

Commission urbanisme, mobilité, voirie et patrimoine

Commission des finances et de l'administration générale

Commission communication

Commission économie-agriculture-développement durable



PERAUDEAU Marie-Christine



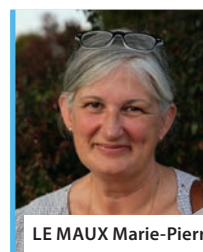
MADRANGES Gilles



CHARLES Agnès



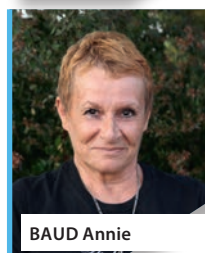
BAHUON Eric



LE MAUX Marie-Pierre



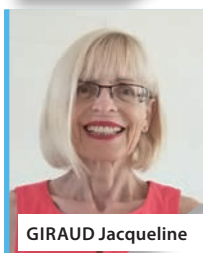
PICON Philippe



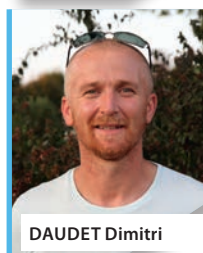
BAUD Annie



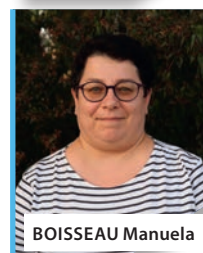
GUILLON Thierry



GIRAUD Jacqueline



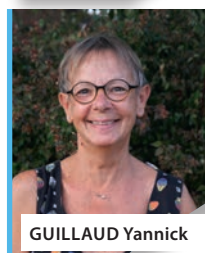
DAUDET Dimitri



BOISSEAU Manuela



RIGA Georges



GUILLAUD Yannick



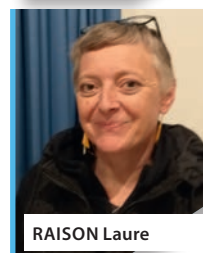
PIERRE Denis



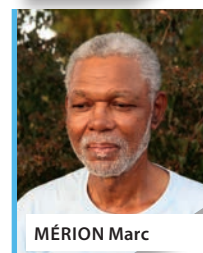
MIGNANT Corinne



ROCHE Bertrand



RAISON Laure



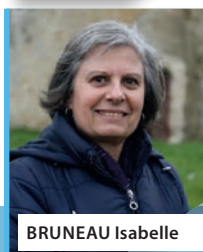
MÉRION Marc



SAGOT Sandrine



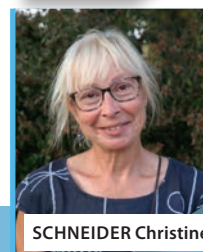
MAISSANT Philippe



BRUNEAU Isabelle



BRICOU Béatrice



SCHNEIDER Christine

Infos Municipales



CONSEILS MUNICIPAUX : EXTRAITS DES PRINCIPALES DECISIONS

L'intégralité des décisions est consultable sur notre site internet : www.arvert.fr

> CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2020

DESIGNATION DES MEMBRES CONSTITUANT LES COMMISSIONS DE TRAVAIL ET DE REFLEXION A LA CARA

Ces commissions n'ont pas de pouvoir de décision. Elles émettent un avis sur les dossiers qu'elles instruisent, à la majorité des membres présents, sans qu'un quorum de présence soit exigé. Les séances des commissions ne sont pas publiques.

commissions	titulaire	suppléant	Vote
développement économique	CHARLES Agnès	MAIGNANT Corinne	18 voix pour – 4 abstentions
schéma de cohérence territoriale	PERAUDEAU Marie Christine	BAHUON ERIC	18 voix pour – 4 abstentions
activités de pleine nature	ROCHE Bertrand	LE MAUX Marie Pierre	18 voix pour – 4 abstentions
Transports et mobilité	PIERRE Denis	PICON Philippe	18 voix pour – 4 abstentions
Urbanisme et habitat	PICON Philippe	DAUDET Dimitri	18 voix pour – 4 abstentions
Cycle de l'eau	BAHUON Eric	CHARLES Agnès	18 voix pour – 4 abstentions
Politique de la ville	LE MAUX Marie-Pierre	BOISSEAU Manuela	18 voix pour – 4 abstentions
Collecte et prévention des déchets	BAUD Annie	MAISSANT Philippe	unanimité
Développement durable et énergies	BAHUON Eric	Giraud Jacqueline	18 voix pour – 4 abstentions
Culture et patrimoine	MADRANGES Gilles	RIGA Georges	18 voix pour – 4 abstentions
Système d'information et aménagement numérique	PIERRE Denis	SAGOT Sandrine	18 voix pour – 4 abstentions
Grands projets et bâtiments communautaires	DAUDET Dimitri	ROCHE Bertrand	18 voix pour – 4 abstentions

DESIGNATION DU MEMBRE TITULAIRE ET SUPPLEANT POUR LA REPRESENTATION DE LA COMMUNE D'ARVERT AU CONSEIL PORTUAIRE UNIQUE DU SYNDICAT MIXTE DES PORTS DE L'ESTUAIRE SEUDRE

Suite aux élections municipales, le Syndicat Mixte des Ports de l'Estuaire Seudre, autorité compétente pour les onze ports de la Seudre doit renouveler les membres de son conseil portuaire unique. Ce dernier remplace les conseils portuaires qui existaient précédemment dans chaque port.

Ce conseil portuaire est composé des représentants des usagers du ports ainsi que les représentants des communes sur le territoire desquelles s'étend le port.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal par 18 voix pour et 4 abstentions DESIGNENT Monsieur PICON Philippe, membre titulaire et Monsieur GUILLON Thierry, membre suppléant pour représenter la Commune d'ARVERT.

AUTORISATION DE DEPOSER ET SIGNER UNE DECLARATION PREALABLE

La présente délibération porte sur la réalisation de deux logements dans la propriété appartenant à la Commune d'ARVERT située rue du 14 Juillet.

L'aménagement de la maison de la rue du 14 Juillet a fait l'objet d'une étude de faisabilité qui a été présentée pour

approbation au conseil municipal le 22 octobre 2018 par SOLIHA. (SOLIDAIRES POUR L'HABITAT - association privée au service de l'habitat).

L'étude a été établie dans le cadre d'une prise à bail à réhabilitation par SOLIHA. SOLIHA réalise les travaux de réhabilitation et d'aménagement des logements, met en place les locataires suivant les critères sociaux et gère les logements. La durée du bail est définie par la durée des remboursements des prêts contractés et suivant la rentabilité de l'opération. A la fin de cette période, la Commune retrouve la pleine propriété de son bien. Ce bail permet des financements différents de ceux obtenus par les bailleurs sociaux classiques et permet de ce fait, un montant de travaux et des améliorations plus importantes.

Ce projet a fait l'objet d'une présentation devant la commission urbanisme réunie le 3 août. Cette opération nécessitera la participation de la Commune pour un montant de 80 000 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité APPROUVENT le programme concernant l'aménagement de l'habitation située rue du 14 Juillet, AUTORISENT Madame le maire pour déposer une déclaration préalable pour la réalisation des dits travaux et **AUTORISENT Madame le Maire ou son représentant à signer la déclaration préalable.**

CONVENTION ORANGE ENFOUISSEMENT RESEAUX RUE DES AIGRETTES

Madame le Maire sollicite l'autorisation des membres du Conseil Municipal pour la signature d'une convention avec ORANGE dans le cadre de l'aménagement de la rue des Aigrettes : dissimulation des réseaux. Elle rappelle qu'une convention sera signée avec le SDEER pour la dissimulation des réseaux basse tension et éclairage public. La convention ORANGE a pour objet de fixer les modalités techniques et financières de l'étude de réalisation des travaux

- la commune confiera par délégation au SDEER les prestations d'étude et d'ingénierie de génie civil ainsi que les travaux relatifs aux tranchées
- ORANGE assurera l'avant projet d'établissement des ouvrages
- la Commune devra financer les prestations d'études ORANGE et de génie civil.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE Madame le Maire à signer la convention à intervenir et DECIDE la prise en charge financière de l'étude ORANGE

NOM DE RUES

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une opération de construction de 19 logements devrait commencer prochainement rue de Bellevue et qu'une opération de construction de logements à loyer modéré est prévue à partir de la rue de la Blague du Monde.

A ce sujet, il conviendrait de donner un nom aux deux impasses qui vont être créées pour desservir les dits logements. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de dénommer :

- impasse Marie-Anne BOUYER la voie desservant le lotissement dont l'accès se fait depuis la rue de Bellevue
- impasse des Ecaillères, la voie desservant l'opération de construction de logements dont l'accès se fait depuis la rue de la Blague du Monde.

BUDGET PRODUCTION ENERGIE: RESULTAT DE LA CONSULTATION

Une consultation a été menée pour la fourniture et la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture des ateliers municipaux situés rue des Bernards de Coux.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité RETIENNENT la proposition de l'entreprise ALLEZ ET CIE et AUTORISENT Madame le Maire à signer tout document à intervenir concernant cette décision.

CONVENTION CCAS LA TREMBLADE

Madame le Maire sollicite l'autorisation de signature de la convention cadre avec le CCAS de LA TREMBLADE, par laquelle sont fixées les conditions financières de la participation communale à l'activité du service d'aides à domicile. Il rappelle que le montant global de la subvention pour les six communes du Canton a été fixée à 33 496 € pour l'année 2020 La participation de la Commune d'ARVERT est fixée 6 926 € pour 6396,62 heures services sur la Commune ce qui représente une participation de 20,68 %.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à l'unanimité APPROUVENT les termes de la convention, APPROUVENT le montant de la participation 2020 fixée à 6926 € et AUTORISENT Madame le Maire ou son représentant à signer la convention cadre.



PLAN DE PRÉVENTION

La commune d'ARVERT a distribué, fin août, un courrier dans les boîtes aux lettres des Alvertons, afin de mettre à jour son dispositif de plan de prévention de la canicule, de l'alerte grand froid et de période épidémique. Il s'adresse aux personnes vulnérables, du fait de leur âge, de leur maladie, de leur handicap ou de leur isolement.

En cas de déclenchement du seuil d'alerte par les services de la Préfecture de Charente-Maritime, un élu de Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ou du Conseil Municipal prendra régulièrement de vos nouvelles par téléphone.

Il est également recommandé aux personnes à risques de s'organiser au préalable avec des membres de leur famille, des amis ou des voisins pour convenir d'un contact quotidien, d'une visite ou d'un appel téléphonique.

Plusieurs interventions sont mises en œuvre selon le type d'alerte :

- appel téléphonique quotidien pour les personnes identifiées comme vulnérables pour s'assurer que tout aille bien et prodiguer des conseils de prévention
- mise en pré-alerte de salles publiques climatisées pour pouvoir accueillir les publics vulnérables
- diffusion des conseils de prévention sur le site de la mairie et le panneau lumineux de la commune.

72 personnes se sont déjà manifestées en Mairie. Si vous ne l'avez pas encore fait, il est toujours possible de se signaler en Mairie en téléphonant au 05 46 36 40 36.

> NOUVELLES INFOS (EN DATE DU VENDREDI 30 OCTOBRE)

Suite à l'évolution de l'épidémie de coronavirus en France, une nouvelle mesure de confinement a été décidée par le gouvernement, du vendredi 30 octobre au mardi 1^{er} décembre 2020, dans un premier temps.

Les mairies, écoles, collèges, lycées, la poste, les supermarchés ... restent ouverts, et les marchés sont maintenus. Le temps que le bulletin municipal soit imprimé et distribué, il y aura peut-être de nouvelles consignes, de nouveaux protocoles. Vous serez informés sur le site internet (www.arvert.fr) et sur la page Facebook de la Mairie.

TRAVAUX

> TRAVAUX EN COURS

- RD14 : Avenues de l'Etrade et de la presqu'île, la chaussée sera refaite avant les vacances de Noël, et les trottoirs seront terminés à la fin du premier trimestre 2021.
- Cases commerciales : les travaux ont pris du retard, et la livraison devrait se faire en décembre.
- Le déploiement de la fibre se poursuit sur la commune, certains foyers sont déjà connectés.

Pour suivre l'avancement des travaux et tester l'éligibilité de votre logement, rendez-vous sur le site :

www.charentemaritimetreshautdebit.fr

> TRAVAUX À VENIR

Suite à des plaintes liées à la vitesse excessive et au stationnement sur les trottoirs, une réflexion est menée pour la sécurisation des rues des Tonnelles et du Chemin de la Seudre ; une réunion publique aura lieu courant novembre, pour associer les riverains à la démarche de l'équipe municipale, afin de trouver des solutions adaptées à ces problèmes.



RECENSEMENT

LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2021, SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS



> LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

> LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 5,5 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour

vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 35 tonnes de papier en 2020. On a tous à y gagner !

> LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement confidentiel des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr



HISTOIRE DE VIE ET PATRIMOINE, UNE ENQUÊTE DE L'INSEE

> ENQUÊTE STATISTIQUE SUR L'HISTOIRE DE VIE ET LE PATRIMOINE DES MÉNAGES

L'Insee réalise, entre le 28 septembre et le 31 décembre 2020, l'enquête statistique sur l'Histoire de vie et le Patrimoine des ménages.

Cette enquête permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle. Elle vise ainsi à décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels possédés par les ménages, ainsi que leurs emprunts.

Réalisée à l'échelle européenne depuis 2010, l'enquête permet des comparaisons internationales.

Pour certains ménages, cette enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014-2015 et en 2017-2018. La réinterrogation des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution du patrimoine et de sa composition.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.



Marché



MARCHE BIO

Tous les Vendredis après midi, de 16h à 19h, le marché bio d'Arvert ouvre ses portes. Créé en Mai 2016, uniquement réservé aux professionnels certifiés en agriculture biologique, sous la halle, récemment fermée, pour protéger de la pluie et du vent, cet espace de vente leur est exclusivement dédié.



Pains, yahourts (tous les 15 jours), fromages (en période de lactation), légumes, oeufs viandes, farines, pâtes et vins sont au rendez vous.

Premier marché bio hebdomadaire en Charente Maritime, ce marché a été créé pour répondre à la demande toujours croissante de produits issus de l'AB.

Avec le GAB 17 (groupement des agriculteurs biologiques de Charente Maritime) et l'aide de la CARA, nous sommes allés à la rencontre des producteurs.



Nous vous les présenterons au fil des semaines...



MARCHE BIO

Une communication a eu lieu pour notre marché BIO, sur notre site « Arvert Informations ». Une présentation des producteurs présents se fera tous les 15 jours. Un appel est lancé pour faire venir d'autres producteurs.

MARCHE DU SAMEDI

Depuis le 3 octobre, nous relançons notre marché du samedi sur la commune. Pour ce faire, un poissonnier et la ferme du « Moulin des rois » prêtent main forte à nos deux marchands de légumes déjà présents, ainsi que d'autres commerçants proposant : fromage, miel et pain d'épice, pain et pâtisseries, couscous...





La Halle d'ARVERT

MARCHÉ DE NOËL

23 Décembre

8h-13h

Vitrine à estimer
Boissons chaudes offertes
Visite du père Noël - 10H30




Imprimé par Atlantique Offset. Ne pas jeter sur la voie publique.

MARCHE AVEC ANIMATION

Le 28 octobre dernier, a eu lieu le marché du potiron, sous un soleil radieux, avec dégustation d'une soupe et de gâteaux préparés par le Foyer Rural, et vente de potirons proposée par l'association des commerçants et artisans ARCOM. Merci aux nombreuses personnes qui se sont déplacées pour cette manifestation.



BIENVENUE À...

OLIVIER (WOLF TATOO)
installé à l'institut de beauté
l'ONGLERIE

4, rue de la Source

ISABELLE PAMART (SAD 17)

service d'aide à domicile

17 bis avenue de la Presqu'île

JONATHAN DELAHAYE

CROQ'OCEAN

Alimentation animale

à Dirée – présent sur le marché d'Arvert

– 06 77 23 62 32

JULIEN GUENEAU

(Kinésithérapeute)

a rejoint le cabinet de David TELLIEZ

7 rue des Moulinades

CLARA PERROT (Ergothérapeute)

Av de la Presqu'île - 06 70 73 36 65

DOCTEUR AURÉLIEN LOEL

nouveau médecin

cabinet médical 3 rue des Moulinades -

05 46 36 41 97

CÉLINE COMTE (sage-femme)

a remplacé Margaux GUILLON

au cabinet médical - 06 11 91 50 72

YOHANN DESBROSSES

(kinésithérapeute)

a rejoint le cabinet d'ostéopathie

de M. et Mme PADEL

19 rue des Forges

JENNY BILLARD,

changement d'activité (créatrice

de bijoux)

NAILA PARIOLLAUD (ART VAP')

cigarettes électroniques et

décoration

17 bis avenue de la Presqu'île

JEAN-FRANÇOIS MAIGRE

(Photographe)

rue de la Roche - 06 22 17 20 90

PASCALE SAGNIER – (LA MAISON

7 - Une Envie d'Intérieur)

vente d'objets de décoration

intérieure

23 avenue de l'Etrade - 09 51 21 66 45 /

06 71 96 86 35

JUSTINE DURAND

– **HAIR-COIFFURE**

Coiffure à domicile

06 59 48 22 64

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

EDDY AMANT, GARAGE EUROTYRE GTA SERVICE

17 avenue de la Presqu'île - 05 46 36 21 60

PIZARELLA 2 place du Marché

OUVERTURE EN NOVEMBRE D'UN PIZZA / KEBAB

Développement durable - Environnement

Depuis plusieurs années, la commune fait des efforts pour améliorer le cadre de vie des habitants :

- suppression de l'utilisation des pesticides par les agents des services techniques
- préservation de la biodiversité sur certains secteurs, notamment le long de chemins dans les marais doux, en pratiquant un fauchage raisonné fleurissement, végétalisation de rues et de parterres
- communication sur les 'bons gestes' au quotidien : récupération de l'eau de pluie, compostage, comportement écoresponsable...
- mise en place du seul marché 100% bio de Charente-maritime

A citer également, le recyclage des déblais de chantiers, permettant la séparation des différents composants : terre, graviers de différentes tailles ...

Tous ces efforts ont été récompensés par l'obtention d'une mention spéciale, en plus des '4 papillons', attribué par l'ancienne région Poitou-Charentes, dans le cadre de l'engagement de la commune pour répondre aux exigences de la charte 'Terre saine'.

Bien sûr, la nouvelle équipe municipale poursuivra les actions menées sous le précédent mandat, et en développera de nouvelles :

- installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments des services techniques, qui devraient entrer en production dès début décembre 2020
- extension de l'opération de fauchage raisonné
- plantation de haies
- création de circuits de découverte du patrimoine (naturel, culturel, historique)
- mise en place d'un plan de mobilité, passant par la réalisation de cheminements cyclables
- relance de l'opération 'jardins familiaux', dans le secteur des 'marais de Lerpine', près de Dirée, sur une propriété de la commune de 8000 m² ; le terrain a été nettoyé : fauchage et taille de haies, et les informations sur la mise à disposition des parcelles (nombre, surface et prix de location) seront communiquées début 2021(photo ci-dessous).



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

FAIRE SES TRAVAUX, SANS TOMBER DANS LE PANNEAU



8 RÉFLEXES À ADOPTER

1

Vous voulez faire des économies d'énergie ?

Pour savoir quels travaux réaliser et connaître les aides auxquelles vous avez droit, renseignez-vous auprès d'un conseiller **FAIRE**

2

Les services publics ne démarchent jamais !

Attention aux entreprises qui prétendent agir pour le compte d'organismes publics ou de votre fournisseur d'énergie.

3

Démarché ? Ne donnez pas vos coordonnées bancaires et ne signez jamais le jour même. Soyez vigilant, un crédit peut être dissimulé dans la liasse de documents présentés.

4

Ne vous précipitez pas : Demandez un devis et comparez avec d'autres offres.

5

Méfiez-vous des offres trop alléchantes !

Vous n'avez pas nécessairement droit aux aides annoncées et les économies d'énergies réelles peuvent être bien inférieures aux promesses.

6

Si vous avez contracté un crédit,

ne signez pas l'attestation de fin de travaux avant qu'ils ne soient totalement terminés.

7

Un litige ? Pensez aux associations de consommateurs pour vous aider.

8

Les pratiques d'une entreprise vous semblent frauduleuses ?

Contactez la DGCCRF.

Infos Cara

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vincent BARRAUD Président

Les élus d'ARVERT siégeant au Conseil Communautaire :

Marie-Christine PERAUDEAU, 3^e conseillère déléguée au Programme local de l'habitat (PLH)

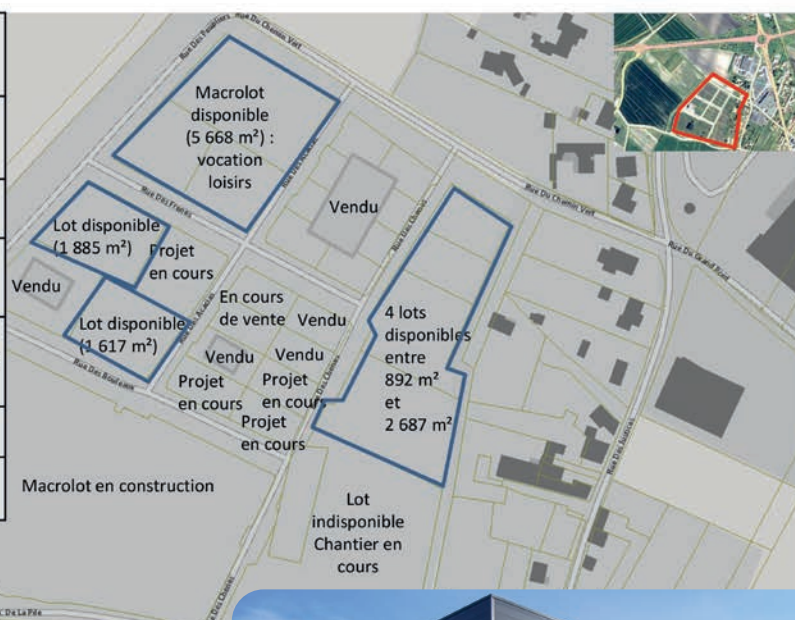
Gilles MADRANGES, conseiller communautaire

ZAC LES JUSTICES

La commercialisation par la CARA se poursuit, il reste encore 16 lots à vendre.



Acquéreur	Activité	Situation du lot
Brasserie de la Presqu'île d'Arvert	Fabrication et vente bière locale	Vendu
Liner Pool	Etanchéité Piscines	Vendu
SAS CII	Conseil en immobilier et ingénierie	Vendu
Renov charentaise	Entreprise générale du bâtiment	En cours de vente
DUMON	Marin Pêcheur	Vendu
SARL RAMBEAU Benoit	Menuiserie	Vendu



La moitié des parcelles du parc d'activités économiques est vendue ou en cours de vente en 3 ans de commercialisation.



Les travaux de la déchèterie se poursuivent également (photo ci-contre).



Jeunesse

> ECOLE

La rentrée 2020 s'est déroulée de façon très particulière, avec un échelonnement des arrivées, en respectant le protocole sanitaire qui devrait rester en vigueur un bon moment, voire même être renforcé en fonction de l'évolution de l'épidémie.

Cette année, l'école élémentaire compte 6 classes et 171 élèves, et l'école maternelle 4 classes et 83 élèves.

Durant l'été, les toilettes de l'élémentaire ont été refaites et 2 classes ont été repeintes. Le nouveau préau permettra d'accueillir les élèves dans de meilleures conditions.



Préau élémentaire

Par contre, pour des raisons de sécurité, le préau de l'école maternelle est interdit d'accès. La toiture trop lourde a fait bouger la structure posée sur un sol argilo-calcaire, et l'ensemble toiture-poutre en béton visible sur la photo, doit être déposé et remplacé par un ensemble plus léger. Le nouveau préau devrait être prêt pour la rentrée de septembre 2021.



Préau maternelle



> LIRE ET FAIRE LIRE

A partir du 2 novembre, L'ASSOCIATION LIRE ET FAIRE LIRE proposera aux enfants des moments de PARTAGE & de LECTURE !

Des séances seront organisées en petit groupe durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

Sur la pause méridienne, c'est sur inscription auprès des maitresses avec priorité pour ceux qui en ont le plus besoin. Deux créneaux horaires dans la semaine seront proposés en garderie le soir sur la base du volontariat.

Mais Lire et faire lire...c'est quoi ?!

C'est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle.

Des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler le goût de la lecture et de la littérature.

Des séances de lecture sont organisées en petit groupe, une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

Cette action culturelle accompagne les enfants dans leur apprentissage de la lecture.

> CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La nouvelle équipe municipale, dans sa volonté de faire participer chaque citoyen à la vie communale, souhaite notamment associer les jeunes pour la mise en place de projets élaborés à partir de leurs besoins, de leurs attentes. C'est la raison pour laquelle elle a l'intention de créer un Conseil Municipal des Jeunes, dans lequel siégeront des habitants d'Arvert âgés de 9 à 17 ans.

Pour constituer ce Conseil, chaque personne intéressée doit remplir le 'coupon-réponse' ci-dessous et le déposer à la Mairie. En fonction des réponses obtenues, une réunion sera programmée pour définir les modalités de constitution du futur Conseil : nombre de membres, de commissions, élections des responsables de commissions ...

coupon-réponse

Je souhaite faire partie du Conseil Municipal des Jeunes d'ARVERT

NOM et prénom : Age :

Numéro de portable :

Adresse internet :



> RESTAURANT SCOLAIRE

« Menu local » du 24 septembre

Pour poursuivre sa démarche du « Manger mieux, manger local », le restaurant scolaire se fournit de plus en plus en plus auprès producteurs locaux :

- Domaine de la Poterie d'Ecoyeux (légumes bio de saison)
- SCI Quetier Frédéric de Saint Just Luzac (légumes de saison)
- EARL Ferme du Fagnard de Saintes (viande de porc et de boeuf)
- GAEC des Lilas de la Chapelle des Pots (produits laitiers)
- SCEA les vergers de Meursac de Meursac (fruits de saison)
- Boulangerie Faucon de Pont Labbé d'Arnoult (pain)
- Boulangerie Geffré de Sainte Gemme (pain)

Le 24 septembre 2020, le menu du restaurant scolaire a été élaboré uniquement avec des produits issus de producteurs locaux :

> LE SIVOM DE LA PRESQU'ILE D'ARVERT

Les mois qui viennent de s'écouler ont été particuliers pour tous et les structures du SIVOM n'ont pas dérogé à cette règle.

A l'annonce du confinement, les **structures petite enfance** (2 mois ½/3 ans) ont pu ouvrir pour les enfants des parents exerçant des professions prioritaires. Finalement, une structure a ouvert et a accueilli deux enfants en adaptant les horaires aux demandes des familles. Après quelques semaines et suite à une fermeture temporaire, les structures petite enfance n'ont finalement plus été autorisées à ouvrir et ce jusqu'au mardi 12 mai, date de la réouverture des multi-accueil Pirouettes Cacahuètes à Arvert et Les Petites Goules à La Tremblade.



Comme pour les autres structures, les équipes ont dû adapter l'accueil des enfants et des familles aux protocoles sanitaires successifs. Ces derniers ont souvent été envoyés très tardivement ce qui ne nous a pas permis d'informer les familles dans les meilleurs délais.

Les protocoles ont empêché la mise en place de toutes les activités prévues (intervenants extérieurs, mise en place des actions Passerelles entre les structures et les écoles maternelles, les fêtes de fin d'année...) mais les équipes ont multiplié les activités ludiques en petits groupes.

L'accueil de loisirs 3/12 ans est resté ouvert, là-aussi, pour les enfants des familles prioritaires. A partir du 13 mai, il a ouvert à nouveau pour tous.

Cet été, le SIVOM a répondu à l'appel à projet mis en place par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale : « Les Vacances Apprenantes ». Ce dispositif a pour but de se réhabituer à la vie en collectivité, regagner en autonomie, reprendre des activités motrices notamment d'extérieur et renforcer son niveau scolaire.



En plus des ateliers habituels (activités manuelles, artistiques, écologiques, sportives, grands jeux, jeux de société...), le SIVOM a recruté deux animateurs qui exercent, le reste de l'année, le métier de professeur des écoles, afin de mettre en place « Les Vacances Apprenantes ».

Cet été, les enfants de 4 à 12 ans ont pu bénéficier quotidiennement d'ateliers visant à réviser des connaissances et entretenir des compétences au travers de jeux pédagogiques adaptés à leur niveau scolaire. Au programme, de la lecture, de l'orthographe, de la grammaire, du vocabulaire, de la numération, du calcul sous forme de jeux. Les enfants participaient par petits groupes, pendant environ trente minutes, une fois par jour pour les plus grands et de temps en temps pour les 4/5 ans. Après un peu d'appréhension de la part des enfants, ils ont finalement apprécié de participer à ces petits ateliers.

Un autre animateur, en stage BPJEPS Activités Physiques pour Tous et Activités Sports Collectifs, a été missionné pour mettre en place des initiations sportives pour toutes les tranches d'âge durant le mois de juillet. Au programme, découverte de nombreux sports de balles, de raquettes, des relais, des jeux de coopération...

Quant au **service jeunesse (11/18 ans)**, il a dû fermer dès l'annonce du confinement et n'a pu rouvrir que le 20 mai.

Pendant le confinement, le directeur du service jeunesse a été très actif sur les réseaux sociaux par le biais du dispositif Promeneurs du Net ce qui a permis de rester en contact avec les jeunes et leurs familles. Il a mis en place des temps de discussion avec les jeunes, des défis, des challenges, des temps de jeux. Il a aussi fait de la prévention quant à l'utilisation des réseaux sociaux par le biais de vidéos et de films.

Là aussi, le SIVOM a répondu à l'appel à projet « Vacances Apprenantes ». Au programme : activités ayant pour but de renforcer leurs compétences en français et en mathématiques, découverte du patrimoine naturel et culturel, ateliers scientifiques, jeux de coopération...

Les jeunes, après avoir rejeté l'idée des Vacances Apprenantes (« pas envie de suivre des cours l'été »), ont été partie prenante du dispositif. Ils ont mené eux-mêmes des expériences scientifiques, ont aimé découvrir des endroits méconnus de la Presqu'île, ont pris goût à l'effort lors des randonnées, ont développé un esprit d'équipe important lors des jeux collectifs.



Pour toute inscription ou information sur les structures du SIVOM, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

Parents, futurs parents vous cherchez une structure pour accueillir votre enfant de deux mois et demi à trois ans : vous pouvez contacter Lynda AYRAULT au 06 10 67 54 13 ou à p.enfance-sivom-arvert@orange.fr.

Vous souhaitez inscrire votre enfant de 3 ans à 12 ans à l'accueil de loisirs, vous pouvez contacter Marine BURAUD, directrice au 06.28.82.14.28 ou au 05.46.36.69.71 et également par mail : clsh-sivom-arvert@orange.fr.

Pour toute demande d'informations pour le service jeunesse (11/18 ans), vous pouvez contacter le directeur, Charly FAISSEAU au 06 20 62 84 85 ou par mail : latreille-sivom@orange.fr.

Vous pouvez également visiter notre page Facebook « SIVOM Presqu'île d'Arvert ».

**SIVOM de la Presqu'île d'Arvert
2 rue du Boudignou - 17530 ARVERT
Tél : 05 46 36 95 11**

Agenda

sous réserve des contraintes sanitaires en vigueur le jour J



NOVEMBRE

Dernière minute : le public ne sera pas admis à participer à la cérémonie ; seules 6 personnes pourront y assister : représentants de la mairie et des écoles, porte-drapeau, Fnaca.



DÉCEMBRE

Mercredi 23 : **MARCHE DE NOËL**, à la halle de 8h à 13h (Municipalité – 05 46 36 40 36)



Rétrospective

Remontée de la Seudre



Le samedi 5 septembre, de nombreux kayakistes se sont donnés rendez-vous au Port de la Jument, à Arvert, malgré une météo peu clémente, pour participer à une randonnée de 9 km, les menant, en passant par le Port ostréicole de la Grève à Duret, puis en empruntant la Seudre, jusqu'à Ronces-Bains. Un vif succès pour cette édition 2020 de la Remontée de la Seudre.

Spectacle musical

Le mercredi 21 octobre, à 14h30, à la salle des fêtes, le spectacle 'Un tantinet givré', de grande qualité, a réuni environ 130 personnes, petits et grands ; merci pour l'aide fournie par le Foyer rural, l'Association de parents d'élèves et la municipalité.





Bibliothèque Municipale d'Arvert - 05 46 36 25 26

A L'OCCASION DU 5ÈME
SALON DU LIVRE
D'ARVERT

CONCOURS
DE DESSIN



FANTASTIQUE



- Remets ton dessin à l'accueil du salon du livre d'Arvert le 06 Décembre avant 15h00
- Inscris ton nom et N° de tel au dos
- Tu es autorisé(e) à reproduire un Héros ou un élément de décors de ton oeuvre fantastique préféré..MAIS tu ne peux pas recopier intégralement une scène.
- Sur un format A4.
- Remise des Prix à 16h00 (Bons d'achat en librairie)
- 3 catégories (8/10-11/13-14/16 ans)

Entrée libre

www.arvert.fr

> SALON DU LIVRE

La commune d'ARVERT organise son 5^{ème} SALON DU LIVRE!

Comme chaque année, ce salon de taille humaine organisé par la municipalité d'Arvert et sa bibliothèque accueille de nombreux visiteurs de tout âge afin de venir rencontrer et échanger avec les différents exposants.

Roman, policier, poésie, BD, jeunesse, tout les genres littéraires seront représentés par des auteurs indépendants, des maisons d'édition régionales et des librairies professionnelles.

Au programme: mise en avant du genre littéraire "Fantastique", exposition de planches originales et concours gratuit de dessins ouvert aux enfants de 8 à 16 ans.

L'association LIRE ET FAIRE LIRE proposera également 4 moments de lecture aux enfants.

Un protocole sanitaire à été mis en place afin de garantir la sécurité de tous.

Amateur ou grand lecteur, n'hésitez pas à venir le dimanche le 6 décembre de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h dans la salle des fêtes pour cette nouvelle édition du SALON DU LIVRE d'Arvert.



Informations & Actualités

des Associations

Le 17 septembre dernier, une rencontre a eu lieu entre les membres de la nouvelle équipe municipale accompagnés d'agents de la mairie, et les représentants des associations locales. Chacun a pu s'exprimer, tout d'abord pour se faire connaître, et les échanges qui ont suivi ont permis de préciser les attentes, en réaffirmant la volonté de la mairie de s'appuyer sur les associations pour le développement de la commune.



> FOYER RURAL D'ARVERT

Président : Raoul COMBACAL - Contact : 06 29 59 65 71 / foyerural.arvert@gmail.com

Le Foyer présent au forum des associations

Après une longue période d'arrêt des activités, en raison de la pandémie Covid 19, l'équipe du Foyer Rural a fait sa rentrée lors du forum des associations le samedi 12 septembre 2020. Ce fut l'occasion de présenter les activités prévues au cours de la saison 2020-2021.

Sophie, la nouvelle professeure de Qi-Gong était sur le stand pour expliquer cette pratique.

Toutes les activités du foyer reprennent, dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

Nous serons heureux de vous accueillir dans nos locaux les lundis et jeudis matins de 9h30 à 12h.

Vous pouvez également consulter notre site :

<http://foyer-rural-arvert-17.wifeo.com/>

DERNIERE MINUTE

Le Foyer rural propose une nouvelle activité « atelier équilibre » animé par Julien GUENEAU, kinésithérapeute à Arvert.



> ATELIERS DE QI GONG ET DE TAI CHI CHUAN

L'association L'Atelier du Qi vous propose de découvrir ces pratiques de santé et de bien être chinoises de tradition millénaire, associant mouvements lents, respiration et concentration.

Liées à la Médecine traditionnelle chinoise, leurs bénéfices sur le maintien de la santé physique et psychique sont reconnus mondialement :

- Bien être, détente physique et mentale, gestion du stress, concentration, mémoire, développement harmonieux de soi, conscience corporelle.
- Stimulation de la circulation du Qi (énergie) dans le corps.
- Amélioration de la motricité : Coordination, Force, Fluidité, Souplesse, Equilibre

L'Académie de médecine a validé les effets du Qi Gong et du Tai Chi Chuan, et l'Organisation Mondiale de la Santé en recommande la pratique régulière.

Rejoignez-nous pour pratiquer ces formidables outils de santé particulièrement nécessaires en cette période afin d'apaiser notre esprit, et de lutter contre la peur et le stress qui affaiblissent nos défenses immunitaires.

Les ateliers sont dispensés en respectant les mesures sanitaires en vigueur.

Animateur : Bernard REQUEDA-WALTER, kinésithérapeute DE, Associate Instructor Universal Healing Tao Asia.

Ateliers limités à 15 personnes tous les Lundi de 15h45 à 17h15 - Salle Evolution, Complexe Multisports.

55 Rue du Bourg - ARVERT

Courriel : atelier.du.qi.17@gmail.com - Tel : 06 34 33 60 00



> ARCOM – L'ASSOCIATION DES ENTREPRISES D'ARVERT

ARCOM, l'association des entreprises d'Arvert, est née en 2014 sous l'impulsion d'une poignée d'entrepreneurs désireux de se regrouper et de s'unir dans un esprit de convivialité et de partage.

Aujourd'hui, notre association rassemble près de 120 entreprises adhérentes de tous secteurs d'activité, témoignant de la diversité et du dynamisme économique de notre commune.

Notre association s'est donnée pour missions de :

Mettre en lumière et défendre le savoir-faire des entreprises Alvertonnes ;

Créer du lien entre les entrepreneurs au travers de rencontres entre nos adhérents ;

Participer au dynamisme et à l'animation de notre commune aux côtés de la municipalité.

L'association ARCOM est ouverte à toutes les entreprises, que vous soyez artisans, commerçants ou professions libérales. Si vous exercez une activité professionnelle sur notre commune et que

vous souhaitez nous rejoindre, contactez-nous à l'adresse : arcom.arvert@gmail.com

Et pour suivre notre actualité, vous pouvez nous retrouver sur Facebook et Instagram en recherchant « arcom.arvert ».



Les membres du bureau (de gauche à droite) :

Michael Lesobre (Le Renouveau Bar Brasserie - Secrétaire Adjoint),
Vincent Boursier (Lylou Bijoux - Vice-Président),
Richard Bouteiller (L'agora - Trésorier Adjoint),
Patrick Tonnay (Tonnay Plâtrerie - Président),
Luc & Justine Tossut (Chez L'Audio - Trésoriers),
Laetitia Morin (Parenthèse Bien Être - Secrétaire)

> MODEL ARVERT CLUB 17 - M.A.C 17

Association Sportive d'Aéromodélisme

Ecole de pilotage et construction Fédérale (F.F.A.M) <https://www.ffam.asso.fr/>

Site : <https://mac17fr.wixsite.com/mac17> - TEL : 06 04 15 04 90 - MAIL : mac.17@orange.fr

Le Model ARVERT CLUB 17, avec les contraintes liées au COVID, peut vous accueillir, grâce à son activité en plein air, sur son terrain situé entre les ronds points de COUX et Avallon.

l'école de pilotage Avions et Hélicoptères est ouverte, à partir de 7 ans pour les cadets. Les Baptêmes de l'air en double commande sont gratuits, les mercredi et samedi après midi, ou sur rendez-vous. Le Club est ouvert tous les jours pour l'activité de loisir.



Cette année 2021, notre Fédération Offre les licences Cadets et Juniors. Vous trouverez sur notre site les autres tarifs de licences 2021.

La saison 2020 se termine, et quatre jeunes, Noé, Julian, Merlin et Arsène, sont prêts à passer leurs Ailes et Rotor d'Argent, après avoir construit un avion et appris à le piloter.

Dès le mois d'octobre, par mauvais temps, notre activité sera possible en salle de sports d'Arvert, pour le vol INDOOR, le samedi de 15h00 à 18h00, avec masque et gestes barrière, avec inscription préalable par mail. Les chaussures de ville seront laissées dans l'entrée, il faudra prévoir une paire de chaussures de sport pour la salle.

Nous avons prévu en 2021 des journées portes ouvertes pour les deux dernières classes des écoles primaires d'Arvert, La Tremblade, Chaillevette, Les Mathes, ainsi que pour le centre Aéré d'Arvert.

Les dates seront en ligne sur notre site. Pour de plus amples renseignements contactez nous, par fil ou par mail (Ci-dessus).

Pierre DELRIEU

Président du MODEL ARVERT CLUB 17

> ASSOCIATION NATVERT

Comme vous le savez déjà, notre association Natvert - la nature en pays d'Arvert - se propose de faire connaître aux habitants de la presqu'île son patrimoine naturel exceptionnel : côtes sableuses ou rocheuses, forêts, marais - dont beaucoup ont été asséchés au cours des siècles - et bien sûr faune et flore tout aussi variées ; ces dernières sont malheureusement menacées par les activités humaines : pression de l'urbanisation, pression des activités touristiques, pression des industries chimiques poussant les agriculteurs à des pratiques intensives à la fois polluantes et gourmandes en eau... Et elles ne seront protégées que si elles sont connues.

Cette information se fait au travers de conférences ayant lieu à la salle des fêtes de la commune et de sorties "nature" que nous organisons régulièrement.

Mais nos activités cette année ont été fortement perturbées par la pandémie. Plusieurs de nos conférences ont été annulées ou reportées, comme celle sur le rôle des marais littoraux dans la lutte contre le réchauffement climatique, prévue le 15 octobre par madame Christine Dupuy, chercheur à l'université de la Rochelle.

Nos sorties sont heureusement moins perturbées parce qu'elles ont lieu en milieu ouvert et sont souvent assurées

par des membres de l'association, comme la marche en forêt de la Coubre du 17 octobre.

Notre assemblée générale prévue le 26 novembre nous donnera l'occasion de faire un bilan du programme d'activités de 2020, et surtout de vous présenter les sorties et les conférences que nous avons prévues pour 2021. Cette réunion est ouverte à tous, nous vous y attendons, dans le respect - cela va sans dire - des gestes barrières...



> ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES D'ARVERT

En même temps que les enfants, l'Association des parents d'élèves des écoles d'Arvert a repris le chemin de l'école.

La première assemblée a eu lieu le 14 septembre 2020 afin d'élire le bureau ; en voici les membres :

Président :

Romain DESHAIES (papa de Timéo CM2 et Loélia GS)

Vice-présidente :

Sandra ROUSEZ (maman de Matéo CE2)

Secrétaire : Mélanie LEMIGNON (maman de Maël CP)

1^{ère} Secrétaire adjointe :

Justine BECAUD (maman de Nolan CM2 et Léo CP)

2^{ème} Secrétaire adjointe :

Elisa LEMOING (maman de Jade GS)

Trésorière :

Anaïs DESHAIES (maman de Timéo CM2 et Loélia GS)

Trésorière adjointe :

Delphine HORSEAU (maman de Nolan CM2)

Membres actifs : Estelle GEORGES, Nathalie CERISIER, Lucie DUBOS, Martine WAPELHORST, Elise MAUROUARD, Malory FRETARD



Nous sommes des parents qui, en plus de notre activité professionnelle et de notre vie de famille, donnons un peu de temps et d'énergie pour améliorer la vie scolaire de tous les enfants des écoles d'Arvert.

Pour cela, nous organisons des manifestations et des actions tout au long de l'année scolaire (bourse aux jouets et à la puériculture, vente de sapins, loto, tombola, kermesse, buvette à différents spectacles).

Pour assurer toutes ces manifestations, nous sommes toujours en demande de nouveaux bénévoles. Il n'est pas trop tard pour faire partie de l'équipe : sandra.rousez@hotmail.fr



> ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE D'ARVERT

La Gymnastique Volontaire d'Arvert a repris ses cours depuis le 1^{er} septembre. Les 51 adhérents ont reçu un mail de la présidente Annie Beaumon, afin d'expliquer le nouveau fonctionnement mis en place afin de respecter les consignes sanitaires. Une liste des

membres présents aux cours est établie à chaque séance, afin de permettre la traçabilité en cas de découverte d'un cas covid. Chacune et chacun doit utiliser son matériel personnel (tapis ...), se laver les mains au gel hydroalcoolique avant et après chaque cours.

L'association de gymnastique volontaire d'Arvert a obtenu le label Qualité Club Sport Santé qui est un gage de qualité,

du respect des normes et des valeurs de la fédération, de la formation des animatrices, ainsi que l'engagement et la disponibilité des dirigeants bénévoles.



Les cours sont dispensés le MARDI de 18 h 30 à 19 h 30 et le JEUDI de 19 h 00 à 20 h 00 au gymnase d'Arvert.

Venez nous rejoindre.

Le bureau - Tel : 05 46 36 88 15

> ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

FOYER DE L'AMITIÉ – 13 rue des Tilleuls – 06 89 49 78 99 – unrpa.arvert@orange.fr

Les activités :

MARCHE :le lundi et le vendredi rendez-vous à 9h00, parking salle des fêtes

MARCHE PROMENADE :le jeudi rendez-vous à 9h00, parking salle des fêtes

ATELIER INFORMATIQUE :le mardi 9h30-12h00 et 14h30-16h30

ATELIER MEMOIRE :le mercredi 9h30-11h30

APRES-MIDI LUDIQUE :le lundi et le jeudi 14h00-18h00

LOISIRS CREATIFS :le vendredi 14h00-17h00

COUTURE-TRICOT-BRODERIE : ...le mercredi 14h30-17h00

Etat Civil

Ne figurent dans cette rubrique que les événements pour lesquels les familles ont donné leur accord

DÉCÈS

Ils nous ont quittés...

- **CHAMBRAS** Germaine épouse **BARBIER**, 79 ans, le 11/08/2019
- **FAVIER** Raymonde veuve **CAILLAUD**, 96 ans, le 05/05/2020
- **GIRAUD** Allain, le 12/05/2020, 74 ans, le 12/05/2020
- **GOUSSET** Jean-Paul, 67 ans, le 24/05/2020
- **GODILLOT** Jean-Claude, 76 ans, le 05/06/2020
- **TRABICHET** veuve **JORDAN** Sergine, 95 ans, le 01/07/2020
- **BLAIZE** veuve **RUPIL** Thérèse, 95 ans, le 05/07/2020
- **AUBIER** Jean Marc, 82 ans, le 30/07/2020
- **GEAY** Claude, 85 ans, le 18/08/2020
- **DAUDET** Thierry, 59 ans, le 31/08/2020
- **HERVE** épouse **CHAMBRE** Micheline, 83 ans, le 30/08/2020
- **VAN DEN BOS** épouse **HENROT** Paulinne, 71 ans, le 09/09/2020

NAISSANCES

Bienvenue à ...

- Claire-Soline **REMY**, le 19 mai 2020
- Nawël **LIGOUT**, le 21 juin 2020
- Tomy **COURTIN**, le 24 juillet 2020
- Nélya **BOURROUX**, le 30 juillet 2020
- Norah **FAYANT**, le 25 août 2020

MARIAGES

Félicitations à ...

- Thierry **FOUCHER** et Karine **BONTEMP**, le 14 août 2020

Mot de l'opposition

Conformément à la réglementation, notre groupe dispose désormais d'un espace réservé à notre expression. La municipalité a décidé de nous octroyer environ 2500 signes et espaces

Nous souhaitons tout d'abord remercier les 407 électeurs qui ont voté pour notre liste et les assurer que nous suivrons attentivement l'évolution du programme municipal et les projets menés par l'équipe majoritaire. Nous rendons compte d'ailleurs de nos différentes positions au sein du Conseil Municipal et des commissions **sur notre page facebook « Ensemble pour Arvert »**, n'hésitez pas à vous y rendre pour suivre ce journal de la vie municipale, il est mis à jour régulièrement, et vous êtes déjà nombreux à le consulter. Pour ceux qui n'auraient pas internet, et si vous êtes intéressé(e) pour recevoir notre journal municipal sous format papier, merci de vous signaler auprès de Philippe Maissant au 06.80.75.55.78.

Etre élu de l'opposition : un job pas si simple ! Une fois le grand moment des élections passé, il n'y a qu'un vainqueur...les autres deviendront « l'opposition », occupant les quelques sièges de conseillers municipaux qui reviennent de droit au prorata des voix... Nous sommes 4. Les 4 conseillers de « la liste adverse » qui, durant les 6 ans de la mandature, vont devoir travailler pour la commune et pour le mieux-être de ses administrés. Pas si simple...

Dans les villes plus importantes, c'est clair : chaque parti officiel joue le jeu qui est le sien, dans le cadre très strict des consignes données par les divers partis. A Arvert, les listes ont été constituées « sans étiquette ». C'est-à-dire sans aucune affiliation à un quelconque parti. Donc... Pas si simple...

Les idées pour la Commune sont quasiment identiques, entre celles des élus et celles de l'opposition. Certes, si l'on creuse un peu la genèse de ces idées, la majeure partie est née chez nous, l'opposition. Pas si simple... Nos questions sont parfois mal perçues... soit le ton n'y est pas, soit elles sont incongrues, soit elles sont entendues comme des agressions, qui ne le sont pas pour autant ! Pas si simple...

Parce que les mots en retour sont durs, parfois blessants. Et pourtant, si nous nous sommes engagés, tous autant que nous sommes, c'est pour servir la commune et ses habitants... Ce que nous ferons au mieux dans un esprit constructif, dans le respect de ce que nous sommes, riches de nos différences.

**Philippe Maissant, Isabelle Bruneau, Béatrice Bricou,
Christine Schneider**
pour le groupe « Ensemble pour Arvert »

Numéros utiles

URGENCES

SAMU : 15 ou 05 46 27 15 15
AMBULANCES DE LA PRESQU'ÎLE : 05 46 36 01 40
GENDARMERIE : 17 ou 05 46 36 11 43
SERVICE INCENDIE : 18 ou 112 pour les portables

TAXIS

ABORD Taxi Arvert : 06 07 52 73 40
Ambulances de la Presqu'île (La Tremblade) : 05 46 36 01 40

SANTÉ

Médecins

Dr Feydit, Dr Couatarmanach, Dr Loel
 3, rue des Moulinades - 05 46 36 41 97

Dentistes

Bourgeois M. et Papin V. - 11, rue des Moulinades - 05 46 77 94 32

Pharmacie

Vassal-Lerno - 1, rue des Moulinades - 05 46 36 45 13

Sage-Femme

Mme Guillon - 3, rue des Moulinades - 06 51 87 69 71

Infirmiers (soins à domicile)

Mme Catherine Brion, M Marc Bobin Mme Charlene Garcia
 5, rue des Moulinades - 05 46 36 81 43 ou 07 67 13 62 15
 A partir du 2 Janvier : accueil au cabinet de 8h30 à 12h30
 sans rendez-vous. Soins à domicile sur rdv uniquement.

Masseurs kinésithérapeutes

TELLIEZ David, GERVAIS Annelor, BLANCHARD Thomas
 7, rue des Moulinades - 05 46 23 02 62

Masseur kinésithérapeute – Ostéopathe

Padel B., 14, rue des Forges - 05 46 76 56 97

Hôpitaux et Cliniques

Centre hospitalier Malakoff Vaux / Mer : 05 46 39 52 52
 Clinique Pasteur Royan : 05 46 22 22 22
 Polyclinique St-Georges-de-Didonne : 05 46 05 07 94

Maison de retraite

EHPAD Beauséjour - 53 bis, av de l'Etrade - 05 46 36 31 12

Vétérinaire

Dr Maffart et Dr Froissart
 2 bis, rue des Justices - 05 46 36 48 16

Laboratoire d'analyses de biologie médicale (Arvert)

CERBALLANCE CHARENTES, rue du Gd Pont - 05 46 36 10 11

Autres

Centre toxicologique : 05 56 96 40 80
 Centre médico-psychologique 22, rue du Bois Fouilloux :
 05 46 05 88 10

ÉCOLES

Ecole maternelle - 51, rue du Bourg : 05 46 36 45 09
Ecole élémentaire - 21, rue des Tilleuls : 05 46 36 45 08

ENFANCE - JEUNESSE

Relais Assistantes Maternelles

2, rue du Boudignou : 05 46 36 69 77

Crèche Pirouettes Cacahuètes - avenue de l'Etrade :

09 79 57 95 38 ou 05 46 47 17 34

Crèche Les Petites Goules - rue de la Seudre (La Tremblade) :

09 64 03 17 34

Centre de Loisirs (CLSH) - 2 rue du Boudignou :

05 46 36 69 71 ou 06 28 82 14 28

AUTRES NUMÉROS UTILES

Agence postale

centre commercial - 17 avenue de la Presqu'île – du lundi
 au samedi de 9h à 12h30 – 05 46 47 11 43

Bibliothèque municipale

19, rue des tilleuls - mardi et vendredi de 16h à 18h (et de
 14h à 18h pendant les vacances scolaires) – mercredi de
 10h à 12h30 et de 14h00 à 18h00 – samedi de 10h à 12h30.
 Tél : 05 46 36 25 26

MAIRIE

1, place Jacques Lacombe 17530 ARVERT
 Tél. 05 46 36 40 36 / Fax. 05 46 36 43 22
 mairie@ville-arvert.fr / www.arvert.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

*du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
 le vendredi de 10h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
 le samedi de 8h30 à 12h*

Madame le Maire, Marie-Christine PERAUDEAU,
vous reçoit sur rendez-vous uniquement.

PERMANENCES DES ADJOINTS

- **Mr Eric BAHUON** • communication, développement durable, mobilité, environnement : MERCREDI de 9h00 à 11h00
- **Mme Agnès CHARLES** • commerce, économie, marchés : LUNDI de 14h00 à 16h00
- **Mr Philippe PICON** • urbanisme, travaux : VENDREDI de 9h00 à 11h00
- **Mme Jacqueline GIRAUD** • finances, CCAS : JEUDI de 10h30 à 12h00
- **Mr Gilles MADRANGES** • animations, personnel, sports : LUNDI de 8h30 à 10h30
- **Mme Marie-Pierre LE MAUX** • éducation, scolarité, jeunesse : MARDI de 8h30 à 10h30

PERMANENCES URBANISME

lundi au jeudi 9h à 12h – vendredi 10h30 à 12h et 13h30 à 17h30

PERMANENCES CCAS : sur RDV